Titre de formateur d’enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques

Procédure d’inscription 2022-2023

Vous souhaitez vous inscrire à la formation « Titre de formateur d’enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques ».

1. En amont du retrait du dossier de candidature :

En parler avec votre Chef d’établissement car votre inscription à la formation est soumise à la validation par ce dernier. L’attestation d’acceptation par le CE du suivi de la formation pour la session 2022-2024 est à retourner avec le dossier de candidature.

1. Retrait du dossier de candidature :

Pour candidater à la formation, téléchargez votre dossier de candidature sur le site de Formiris : [https://formiris.cdn.prismic.io/formiris/d1ee8e12-7cf3-4fc3-b6f8-0fa792506a4b\_Dossier+candidature+formation+092020.docx](https://formiris.cdn.prismic.io/formiris/d1ee8e12-7cf3-4fc3-b6f8-0fa792506a4b_Dossier%2Bcandidature%2Bformation%2B092020.docx)

1. Dépôt du dossier de candidature :

Par mail ou par courrier, dossier de candidature à transmettre au responsable de la formation au sein de l’ISFEC dans lequel vous souhaitez vous former (informations sur le site de Formiris).

Votre dossier de candidature doit être envoyé avec les éléments suivants :

* Dossier de candidature
* Curriculum vitae
* Lettre de motivation
* Attestation d’acceptation de suivi de la formation du CE
1. Entretien de recrutement :

Entretien mené, au plus tard, 14 jours après réception du dossier de candidature par le responsable de la formation en visio ou en présentiel et d’une durée de 45 minutes à 1 heure permettant d’évaluer la motivation du candidat, d’apprécier son projet de formation et professionnel, sa capacité à suivre la formation, de repérer ses attentes et ses connaissances de la formation à laquelle il s’inscrit.

1. Confirmation de l’entrée en formation :

Confirmation par mail de l’avis émis et motivé (en cas d’avis défavorable ou réservé) par le responsable de la formation : « Suite à l’entretien de recrutement mené le « jour/mois/année », je vous confirme que nous donnons un « avis favorable, défavorable » à votre inscription à la formation du Titre de formateur d’enseignants, formateurs et de cadres pédagogiques.

*En cas d’avis favorable*, précisez la mention suivante « Etant actuellement en attente de la confirmation des dates de début de formation (fin août 2022) et des modalités d’inscription par Formiris, nous reprendrons contact avec vous au plus vite pour vous les communiquer ».

*En cas d’avis défavorable* : expliquer clairement les motivations ayant conduit à cette décision afin de permettre d’accompagner le candidat dans la réflexion de son évolution professionnelle.

1. Inscription en formation :

En cas d’avis favorable, la procédure d’inscription en formation sera communiquée par la responsable de formation au plus tard fin juin 2022 à partir des informations communiquées par la responsable de formation de l’offre nationale « Titre de formateur d’enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques ».

1. Informations transmises par ISFEC avant début de formation :

Suite à votre inscription, et au plus tard avant le 15 juillet, vous seront communiqués par la responsable de formation de l’ISFEC le livret pédagogique de la formation, le calendrier des deux premières sessions de formation, une bibliographie.